# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 JANVIER 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.


## Nouvelles du Mexique.

[illegible] arrivé hier de la Vera Cruz, nous a apporté des journaux mexicains jusqu'au [illegible] décembre.

[illegible]

Le Vérité ajoute : Nous devons dire aussi, parce que cela nous a procuré une grande satisfaction, que le général Douay, accompagné de son état-major et d'une petite escorte de soldats des chasseurs français, sont allés au devant de Sa Majesté et saluèrent la cour [illegible] salut à son chef.

"Les quelques ennemis de l'ordre dans cette ville ne doutent plus du sacrifice spontané et sublime de Sa Majesté, en acceptant la situation et en se décidant à rester à la tête du gouvernement, afin d'assurer la paix et la consolidation de l'empire. Nous nous félicitons sur un si grand héroïsme et nous désirons que Sa Majesté, complètement rétablie de sa maladie, puisse bientôt recevoir dans les bras notre auguste et noble impératrice, de manière qu'ils puissent, étant tous deux réunis, travailler pour le Mexique et assurer son bonheur et son avenir."

L'alcade municipal, en saluant Sa Majesté a dit :

"Sire—La divine Providence qui a entendu les ferventes prières de tous les bons Mexicains pour que Votre Majesté n'abdique pas le trône, a aussi entendu celles que les constants et fidèles habitants d'Omaxoc ont spécialement faites pour le retour de leur souverain, car elles sont exaucées aujourd'hui.

"Soyez donc bon, Votre Majesté, pour accepter les offres de gratitude, de respect et d'affection qu'il est de notre devoir de vous offrir et que nous espérons présenter bientôt à notre auguste impératrice. Vous assurant pour la troisième fois que de jour en jour nous espérons davantage que Votre Majesté réussira à consolider la paix de la nation et à réaliser l'union de tous les Mexicains."

Un autre journal mexicain dit : Bien que Sa Majesté ait pensé à rester à Tambaya quelque temps, les médecins ont été d'avis qu'un séjour à San Angel vaudrait mieux. En conséquence, il paraît que Sa Majesté occupera la maison du St Simon et qu'il y mènera une vie retirée comme à Orizaba. La cour et les fonctionnaires attendront qu'ils soient appelés pour se présenter à Sa Majesté.

Le général Douay commande les troupes françaises dans le voisinage et il traite Maximilien avec toute la considération due à son rang.

La presse et le peuple, dans tout le pays, excepté les lignes de guérillas, se réjouissent de la détermination prise par l'empereur de rester à la tête du gouvernement. Le cabinet est toujours occupé de la convocation du nouveau Congrès National, mais on n'a pas encore publié un rapport sur ses délibérations. Le ministre français et le général Castelnau étaient aussi avec l'empereur à Puebla.

Les journaux du Mexique publient le nouveau décret qui ordonne l'enregistrement de toutes les propriétés réelles et personnelles de l'empire, afin qu'elles soient taxées pour le soutien du gouvernement. Ce décret embrasse toutes sortes de propriétés et d'affaires, dont un état complet, avec les noms des occupants et des propriétaires dont être fait en triplicata huit jours après la publication du décret dans toute localité.

Les taxes établies par le décret du 3 novembre, conformément auquel cet enregistrement a été ordonné, doivent être payées dans les dix premiers jours de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, ou tous les deux mois de l'année, sous peine de compulsion et de payement de frais.

Sont exemptés de taxe les couvents, églises, maisons religieuses, résidences épiscopales et paroissiales, édifices nationaux et le domaine national partout, y compris les hôtels de douane et tous les départements des affaires publiques. En d'autres termes, l'Etat et l'Eglise sont exemptés de toute taxe, mais tout ce qui n'est pas Eglise ou Etat payera. Les habitants de tous les départements, affaires et professions et les propriétés de tout genre, doivent être enregistrés.

En attendant, les libéraux sont fort actifs et, suivant leurs journaux, ils ont remporté de nombreux succès. Un engagement sanglant a eu lieu au pont d'Listla, entre une petite force d'impériaux conduisant un convoi et quelque 800 hommes de cavalerie juariste, et les impériaux ont beaucoup souffert. Leur colonel, Lusisa, a été pris et tué avec toute sa compagnie manque. Le parti assaillant avait dressé une embuscade.

Les libéraux ont battu aussi d'avoir intercepté la correspondance de la division Douay et une malle de la ville de Mexico à Morelia. Les impériaux, de leur côté ont capturé et tué un colonel Bravo et trois autres chefs de son parti.

D. Porfirio Diaz, que la presse appelle un chef républicain, a ordonné des élections municipales dans tout l'Etat de Oajaca.

[illegible] Mercredi, 16 dit que les libéraux avaient capturé [illegible] la correspondance [illegible] de Mexico.

[illegible]

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port ainsi que les expéditions au dehors, voir à la page anglaise.

### VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—vente avec catalogue, de marchandises sèches, chaussures et de pays.

Par Montgomery & Bros, à leur salle d'encan—un assortiment général de meubles, tapis, glaces, matelas, gravures, tableaux, batteries de cuisine, &c.

Par O. Valcain, au No 43 de la rue Tchoupitoulas—Ferronnerie.

Par John G. Blehm, au No 33 de la rue Bienville—marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par J. P. Bebee..., aux Nos 42 et 51 de la rue Orléans—beurre et fromage.

Par Hofman & Marks—habillements et lingerie de coton, sans réserve.

Par D. E. Murphy, au No 47 de la rue des Magasins—chandelles, biscuits, maquereaux, vin rouge; aux Nos 43, 45 et 47 de la rue de la Nouvelle-Levée, sirop de Il... biscuits, vanille, café, maquereaux, &c.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—conserves, sans réserve.

[illegible] chez M. Ernest Tarluis, 23 Vieille Levée.

## La réunion du Congrès.

C'est aujourd'hui que le Congrès des Etats-Unis doit reprendre ses séances interrompues par les vacances de Noël. S'il faut en croire une dépêche de Washington, le président du comité de reconstruction de la Chambre aurait employé son temps à préparer un bill sur la reconstruction, et ce bill serait présenté dès la reprise de la session. Les débats s'ouvriront donc immédiatement sur cette importante question. On ne connaît pas les dispositions du bill dont il s'agit, mais on croit que la décision récente de la Cour Suprême va avoir pour effet de hâter la décision à prendre par le Congrès sur la reconstruction.

Les journaux radicaux jettent feu et flammes contre le premier tribunal du pays qui a eu l'audace d'interpréter la Constitution des Etats-Unis selon les principes qui devraient seuls guider des magistrats dans l'accomplissement de leur haute mission. Ils s'effraient des conséquences de cette première décision et se demandent s'il n'arrivera pas bientôt de déclarer nulles les lois du Congrès sur le Bureau des Affranchis et sur les droits civils. Le Président prépare, dit-on, un ordre qui sera adressé à tous les commandants des départements militaires du Sud pour les informer de la décision de la Cour Suprême qui déclare illégal le jugement des simples particuliers par des Cours martiales, et pour leur enjoindre de laisser toutes les questions judiciaires aux cours civiles.

En donnant un pareil ordre, le Président réalisera la restauration des Etats du Sud dans l'exercice de tous les droits appartenant à des Etats loyaux. Les commandants militaires ne peuvent même plus intervenir pour l'exécution de la loi sur le bureau des affranchis et de la loi sur les droits civils. Toutes les questions que soulève l'application de ces lois rentrent dans le ressort de la justice civile.

Avant peu, la Cour Suprême va être saisie d'un appel formé contre un jugement de M. Busteed, juge de District pour l'Alabama, et sont dans cette affaire, soit dans d'autres encore, la Cour sera appelée à se prononcer sur la question de savoir si un des Etats [illegible] par l'arbitraire du Congrès du droit de représentation, fût ce non actuellement partie de l'Union. Une pareille décision entraînerait des conséquences qui n'échappent pas aux meneurs du parti républicain. Elle entacherait implicitement de nullité toutes les lois votées par le Congrès à la dernière session.

Le *Herald* et ses confrères en radicalisme ont beau s'indigner contre cette prétention de cinq juges sur neuf qui composent la majorité de la Cour Suprême, de vouloir renverser le verdict du peuple et les résultats de la guerre, il faudra bien se soumettre à l'autorité judiciaire. Le Congrès peut faire des lois tant qu'il lui plaira, mais les décisions de la Cour Suprême sont au-dessus de ces lois. La justice est le seul pouvoir de l'Etat chargé de l'interprétation de la Constitution et des lois, et le Président comme chef du pouvoir exécutif est obligé de faire respecter ses arrêts.

Il faut que le Congrès renonce à cette idée chimérique qu'il est le pouvoir suprême du pays et qu'il a le droit de faire et de défaire, ou bien il faut qu'il arrive à un coup d'Etat en déclarant une guerre ouverte à la Constitution défendue par les deux autres pouvoirs du gouvernement. Cette situation difficile fournit de nouveaux arguments aux partisans de la mise en accusation du Président. C'est là le grand obstacle à la politique du Congrès. Le Président une fois remplacé par un fidèle du parti, rien ne serait plus facile. Ensuite, que de modifier la composition de la Cour Suprême par de nouvelles nominations, par l'addition de nouveaux Districts judiciaires. On les plus aidés avocats de ces mesures [illegible] jusqu'à supputer d'après l'âge des plus anciens juges qu'il y en aura au moins deux de morts d'ici à deux ans, et qu'il importe de ne pas laisser à M. Johnson le pouvoir de nommer leurs successeurs.

Mais [illegible] un nouveau prétexte pour mettre le Président en accusation, et le Congrès ne peut décemment lui reprocher son obéissance aux arrêts du pouvoir judiciaire. Le Président s'est habilement retiré au second plan pour faire place au troisième pouvoir qui vient jouer son rôle d'arbitre dans l'arène des partis. La situation a changé d'aspect et ceux qui voulaient se poser en juges vont avoir à s'incliner devant les décisions sans appel d'un tribunal inamovible et inviolable, à la garde duquel est confiée la défense des institutions constitutionnelles qui protègent les minorités contre les égarements des majorités.

Mort de M. Valcour Aimé.—La triste nouvelle de la mort de cet estimable citoyen est parvenue à sa famille, à la Nouvelle-Orléans, le 1er janvier, par télégraphe. Il avait succombé le matin même à une fluxion de poitrine, après avoir été alité seulement pendant six jours.

M. Valcour Aimé était âgé de 69 ans, et habitait de la paroisse St-Jacques, depuis de longues années, la grande fortune, sa magnifique plantation remarquable par une sucrerie considérable garnie des appareils les plus perfectionnés, ses splendides jardins contenant des serres qui faisaient l'admiration de tous les visiteurs, ne constituaient pas ses plus beaux titres à la considération de ses concitoyens. Il en avait un plus beau encore, c'était sa générosité proverbiale, son inépuisable charité qui s'étendait au loin et le faisait considérer dans sa paroisse comme une providence pour les malheureux. Descendant d'une ancienne famille française, M. Aimé était allié aux principales familles créoles de la Louisiane. Sa mort laissera des regrets parmi tous ceux qui ont pu apprécier ses vertus, et nos bons s'ajoutera à la liste des noms vénérés de la vieille population créole.

[illegible] Opéra.—On donne ce soir à [illegible]

[illegible]

## CHRONIQUE LOCALE.

INTERROGATOIRE DU JUGE THÉARD DEVANT LE COMITÉ D'ENQUÊTE.

Q.—Vos nom et occupations ?

R.—E. Théard, juge de la Quatrième Cour de District de cette ville, nommé par le gouverneur Wells le 1er avril 1865.

Q.—Quels sont vos sentiments politiques ?

R.—Je suis unioniste, dévoué au gouvernement des Etats-Unis, et je l'ai toujours été depuis mon retour à mon allégeance.

Q.—Apprécie la connaissance que vous avez de la population et du judiciaire, croyez-vous que la justice soit administrée avec impartialité, et sans égard à la couleur, à la race ou aux opinions politiques des parties ?

R.—Ma profonde conviction est que la justice est administrée avec impartialité par tous les juges actuels. Je n'ai jamais fait de distinctions entre les blancs et les noirs, et je pense que si l'égalité existe quelque part c'est devant un tribunal de justice.

Q.—Croyez-vous que les unionistes soient en sûreté à la Nlle-Orléans, et qu'ils soient protégés par le gouvernement actuel ?

R.—Je le crois.

Q.—Seraient-ils protégés par le maire et la police actuels.

R.—Ils le seraient.

Q.—Ont-ils été protégés pendant l'émeute de juillet dernier ?

Q.—L'émeute de juillet dernier a été causée et provoquée par le meeting incendiaire qui a eu lieu le vendredi précédent. Les discours révolutionnaires qui y ont été prononcés ont causé une effervescence parmi les blancs et les noirs, et un conflit malheureux en a été la conséquence.

Q.—Les membres de la convention n'avaient ils pas le droit de s'assembler paisiblement, pour considérer la forme du gouvernement et proposer un amendement à la constitution ?

R.—Ils pouvaient se réunir comme citoyens ; mais un droit garanti par nos lois, mais non comme membres d'une convention qui n'avait pas d'existence légale.

Q.—Pourquoi cette convention n'avait-elle pas d'existence légale ?

R.—Parce que le but pour lequel la convention de 1864 avait été appelée était accompli du moment que la constitution était faite. L'objet de la résolution qui autorisait le président à reconvoquer la convention était de lui donner ce droit dans le cas où la constitution serait rejetée par le peuple. Mais la constitution ayant été adoptée, le mandat de la convention n'avait plus de raison d'être.

Q.—Regardez-vous la Constitution de 1864 comme légale.

R.—Oui. Elle fut donnée à la Louisiane par le conquérant, et tacitement ratifiée par le peuple entier de l'Etat en novembre 1865 par l'élection des officiers d'Etat et des membres de la législature. Je crois que le peuple de cet Etat n'a pas d'objection à vivre maintenant sous cette Constitution.

Q.—Le peuple de la Louisiane est-il loyal ?

R.—Ma conviction profonde est que les Louisianais sont soumis et loyaux, et que le gouvernement des Etats-Unis peut compter sur eux.

Q.—N'avez-vous pas été colonel au service confédéré ?

R.—J'ai été major au service de l'Etat de la Louisiane pendant la première année de la guerre, et, pendant une courte période, colonel au service confédéré. J'ai perdu ma commission par suite d'une élection tenue dans mon régiment. Etant libre d'agir et maître de mes actions, et n'étant plus au service, quand j'eus avis de la proclamation du 8 décembre 1863 du président Lincoln par laquelle j'étais gracié, je revins dans nos foyers et je pris le serment d'allégeance le 6 février 1864, à la Nouvelle-Orléans.

Q.—Ne vous reconnaissez-vous pas coupable de haute trahison ?

R.—Non. J'ai suivi le sort de mon Etat natal. Je pensais que ma première allégeance était due à mon Etat natal.

Q.—Vous dites que vous deviez d'abord votre allégeance à votre Etat natal ?

R.—Je dis que je pensais comme cela alors, mais la question est maintenant réglée : notre première allégeance est due aux Etats-Unis.

Le témoin est alors déchargé.

CONSEIL DES ALDERMEN.—Ce Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Bosworth. M. Clark a dit que d'après la charte de la ville il fallait s'occuper avant tout de la dette [illegible]

[illegible]

[illegible] Le rapport du trésorier pour la semaine finissant le 29 décembre [illegible]

[illegible]

Est adoptée une résolution de M. Montamat pour la nomination d'un comité pour conférer avec un comité de l'autre Bureau sur l'éclairage de certaines rues.

Concours est donné à la résolution des aldermen qui approuve l'adjudication de la ferme du marché Français à A. G. Brice pour $37,900 pendant l'année 1867.

M. Prague prévient qu'à la prochaine séance il demandera la reconsidération de cette résolution.

Une résolution autorisant le comité de finance à nommer un collecteur des revenus du marché français et de tous les autres marchés, les contrats adjugés n'ayant pas été consommés, est définitivement adoptée.

Une résolution chargeant l'avocat de la ville de s'opposer à l'estimation faite par les agents de la brasse à coton par laquelle doit s'ouvrir la rue de Chartres, a été finalement adoptée.

Un message du maire annonce qu'il renvoie la résolution pour le paiement des commissaires de police aux dépens de la ville. Il dit qu'il ne peut l'approuver avant que la Législature qui a privé le conseil de police, ait été consultée à cet égard.

Une communication du contrôleur annonce qu'il n'y a pas eu d'offre pour le ferry du Troisième District.

Est référée au comité des rues et débarcadères la résolution des aldermen pour assigner aux steamers de la côte les quais du Deuxième District, de la rue St-Philippe à la rue Hôpital.

Concours est donné à la résolution des aldermen annulant tous les contrats de ferme des marchés, aux termes desquels les adjudicataires ne se seront pas conformés avant le 5 du courant, et ordonnant une seconde vente par le contrôleur.

Concours est également donné à une résolution autorisant le payement des dépenses faites pour les touristes congressionnels.

Est déposée, suivant les règlements, une résolution pour prolonger jusqu'au 1er mars, le temps pour le payement des licences.

Une résolution autorisant le pavage en coquilles de la rue Claiborne près la rue Esplanade au prix de $500, est approuvée.

Après quelques autres affaires de peu d'importance les assistants aldermen s'ajournent.

PRÉSENTATION AU SHERIF.—Lundi soir, notre estimable sherif, le général Harry T. Hays, a reçu de la main de ses députés un très beau service d'argenterie, comme cadeau du jour de l'an. L'adresse de présentation a été faite par M. L. M. Barnett, qui a exprimé les sentiments de tous les députés. Le général Hays, bien qu'il ignorât l'attention dont il devait être l'objet, a répondu en termes fort heureux et qui ont touché vivement le cœur de ses députés et de ses amis.

LE COMITÉ CONGRESSIONNEL D'ENQUÊTE.—Le comité est toujours occupé à recevoir des témoignages relatifs aux troubles de juillet. Le gouverneur Wells a comparu devant le comité mardi soir, et a soumis la correspondance, entre lui et les généraux Sheridan et Baird et d'autres personnes, sur l'émeute du 30.

Le juge Kellog a envoyé au comité une liste de ses employés et un état sur chacun d'eux. Sur 152 employés, 122 sont des ex-officiers et soldats fédéraux.

CONSEIL DE POLICE.—Ce Conseil s'est réuni sous la présidence du maire. L'officier Haslebourg a été condamné à 24 heures de suspension pour s'être enivré et avoir tiré un coup de pistolet dans sa maison. L'officier Pigot qui s'est endormi pour la seconde fois pendant son quart, a été renvoyé du service.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Mercredi, 2 janvier 1867.

Hier matin, le juge Abell a prononcé les sentences suivantes :

James Pryant, pour voies de fait contre Delaney, a été condamné à 24 heures de prison.

Richard Farragut (c) pour avoir volé $65 à A. Morrison, un an de travaux forcés au pénitentier.

Eugène Williams (c) pour avoir volé 13 montres à G. Eutymoyer, à 2 ans de travaux forcés au pénitencier.

Louis France (c) pour avoir volé une pièce de calico valant $6 à G. Hirsch, le juri recommandant à la clémence, à 2 heures de prison.

Edouard François (c) convaincu d'assaut et batterie et recommandé à la clémence de la cour, 24 heures de prison.

Louis Francis (c) pour avoir assailli Jos. Washington (c) avec une arme dangereuse, à 6 semaines de prison.

Joseph Manuel (c) pour avoir assailli Louise Célestine (c) à 2 heures et demie de prison ou à 1 piastre d'amende.

Benjamin Brinckman, convaincu d'assaut et batterie sur un officier de police E. H. Garrison, mais recommandé à la clémence, à deux heures de prison ou à une piastre d'amende.

Paul Henry, pour avoir volé $140 à Henry Forshier, mais recommandé à la merci de la cour, à 10 jours de prison.

Le grand jury a présenté le rapport ordinaire sur la situation des institutions publiques.

L'ANNUAIRE DE GARDNER—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de M. Chas. Gardner relative à son Annuaire. M. Gardner mérite certainement le patronage du public par les soins assidus qu'il a mis à perfectionner chaque année son annuaire de la Nouvelle-Orléans.

CHARBON.—Bon charbon de Pittsburg, Cannel Anglais et Anthracite, à vendre par W. G. Coyle & Co, rue Gravier No 142, aux plus bas prix du marché. Le public ne manquera pas de faire ses provisions chez Coyle de baisser le prix du bon charbon, juste au moment où le froid, et un froid très rigoureux, se fait sentir.

NEIGE.—Les habitants de notre ville avaient manqué les étoiles filantes, mais ils ne manqueront pas la neige qui en ce moment (2 heures du matin), tombe à gros flocons et a déjà blanchi tous les toits de la ville. Cette nouveauté nous était nécessairement réservée. Une bonne partie du Sud était déjà couverte de neige depuis plusieurs jours, et le vent du nord et du nord-ouest la poussait progressivement vers le golfe. Il y en avait un pied à Memphis, 6 ou 7 pouces à Vicksburg, les dépêches de ce matin nous disent qu'il en est tombé beaucoup à Galveston, et si ce moment il en tombe un peut-être plus que partout au Sud, car nous en avons déjà deux pouces. Nous ne pensons pas que cette belle nappe puisse résister aux bonds de nos rues, mais on pourra l'admirer sur nos toits, blanche, pure, éblouissante. On n'avait pas eu de neige à la Nouvelle-Orléans depuis 1852.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES À L'ABEILLE.

Paris, 2, midi—Le discours de Napoléon au corps diplomatique, le 1er de l'an, est très pacifique.

Belfast, Irlande, 2—On dit que l'Autriche est à la veille de convoquer le nouveau Reichsrath dans le but d'effectuer un compromis avec la Hongrie.

Liverpool, 2—Les obligations du gouvernement sont plus fermes.

New York 2 janvier.—Une lettre de la Havane du 25 nov., dit que la crise financière était presque passée. La Banque Espagnole a payé $600,000 en or le premier novembre et ensuite $25,000 par jour. Toutes les banques, excepté celle de Bossier & Co, qu'on supposait insolvables, ont repris leurs payements.

T. O. Veasie, courtier à Boston a, dit-on, fait banqueroute. Son passif est de $500,000.

34 des 39 chevaux de race envoyés par le steamer Webster à M. Cameron, sont morts dans le trajet.

Washington 2 jan.—Le rapport sur le tarif sera présenté au Sénat jeudi prochain. On peut dire, d'après une bonne autorité, que ce qu'on a publié jusqu'à ce jour comme faisant partie du rapport, était entièrement faux. On ne peut pas dire que ce travail favorise le commerce libre car il demande une augmentation de droit partout où cette augmentation pourra être supportée.

New York, 2 jan., 1 h. P. M.—Or 132 5/8. Argent sans changement. Les fonds se sont améliorés. Coupons de '81 106 3/4 ; de '64 104 3/4, de '64 105 1/2 à 105 3/8, 10-40 99 1/2 à 100, 7-30 104 3/4 à 105.

New York, 2 P M—Coton, ferme mais calme. Middling uplands, 34 1/2. Orleans, 35 1/2.

Harrisburg, Pa, 2—Le gouverneur Curtis dit dans son message à la Législature que les revenus actuels payeront la dette de l'Etat en 15 années. Il recommande un emprunt et l'adoption de l'amendement.

Columbus, O, 2—La Législature s'est réunie en session extraordinaire. Le message du gouverneur se borne aux affaires d'Etat. Il dit qu'il y a plus de 1,million dans le Trésor ; que les finances sont prospères et qu'aucunes taxes additionnelles ne sont nécessaires pour faire face aux obligations courantes.

Washington, 2.—Il y a bonne autorité pour dire qu'un bill d'accusation contre le Président sera présenté à la chambre lundi prochain par Ashley de l'Ohio, avec toute perspective de succès. Le Président en a été prévenu aujourd'hui et il a dit qu'il était prêt pour le procès.

Columbus, 2.—Le gouverneur, en parlant de l'amendement, dit qu'il contient des mesures qui sont nécessaires pour assurer une paix permanente dans le pays et rétablir aux mains [illegible]

[illegible]

New York, 2 au soir—Le coton est ferme. Ventes : 2000 balles. Middling Uplands à 35 et Middling Orleans à 36 1/2. Les groceries sont sans changement. L'argent est ferme.

Boston, 2—Après son organisation, la Législature a entendu aujourd'hui, un sermon du Rév. Dr. Warren, de Cambridge.

Les corps envoyés de Philadelphie par le steamer Saxon sont pour la dissection et ont été légitimement obtenus.

Mobile, 2—Les cotons reçus dans tous les ports pendant les quatre derniers mois, ont été de 750,000 balles. On croit que cela forme la moitié de la récolte de l'année dernière.

Albany, 2—Le gouverneur Trenton recommande l'adoption de l'amendement, une convention constitutionnelle d'Etat, une réforme dans les cours supérieures, une stricte économie, et un changement dans le système de taxe qui repose sur la propriété personnelle une partie du fardeau.

New York, 2 janv.—Arrivé de la Nouvelle-Orléans à Liverpool, le navire Florence Chipman, parti le 18 décembre. Parti pour la Nouvelle-Orléans le 18 décembre, la barque James King, de Glasgow.

New York 2 janv—Or, 132 5/8 à 132 3/4. Sterling, inactif et lourd. On dit que le capt. O'Shea a été pris pour Stephens, et que ce dernier a été ici pendant quelques semaines.

Richmond, 2 janv—Il est tombé de la neige toute la journée. Le James River est bloqué avec de la glace jusqu'au confluent de la rivière Warwick.

Washington, 2 janv—La délégation de l'Arkansas verra le Président demain.

Wm Atree a été nommé inspecteur du Revenu pour la Louisiane.

Galveston, 2.—Horace Greeley, faute de temps, a refusé de faire une lecture devant les hommes de lettres de Galveston.

Le steamer aviso Blackbird porte des dépêches du gouvernement à l'officier qui commande sur le Rio Grande.

Le vent du Nord se modère mais le temps est encore très froid.

On a reçu peu de coton. Pas de changement dans le marché.

Mobile, 2—Un feu a détruit ce matin quatre maisons en briques à l'encoignure sud-est des rues Jackson et Dauphine et s'est étendu aux trois bâtisses attenantes, rue Dauphine, occupées par Mme Mellier, Mme Bryant et le magasin de Cohen & Trufurkle. Les bâtisses étaient assurées pour $17,000.

Les assurances sur les stocks et les maisons s'élèvent à $30,000 environ.

Un homme a été tué par la chute d'un mur.

Galveston, 2 — Nous avons été visités par la plus effroyable tempête de neige que nous ayons eue depuis 1852.

La barque Fille de l'Air avec du coton pour Liverpool est échouée et dans une mauvaise position sur la barre intérieure.

New-York, 2—Le steamer Eagle parti le 29 de la Havane, est arrivé. Une lettre dit que les nouvelles du Mexique sont plus caractérisées qu'elles ne l'étaient depuis quelque temps.

Le steamer Florida a quitté la Vera Cruz le 18 avec 1,100 hommes de troupes françaises et un plein chargement d'armes et de munitions.

Un navire français est arrivé à la Vera Cruz le 19, de la Nouvelle-Orléans, avec les dépêches de Napoléon par le câble, disant que les transports arriveraient en janvier, et qu'il espérait que les troupes seraient à bord dans les trois semaines qui suivraient l'arrivée des transports.

Washington, 2.—L'état de la dette publique ne sera pas prêt avant le 5 ou le 6. On dit qu'on a payé hier sur plus d'un million aux réclamants du Sud pour du coton capturé et confisqué pendant la guerre. Le montant de l'or à la Trésorerie est de $99,300,000.

Memphis, 2.—Les radicaux de l'Arkansas ont eu un grand meeting au fort Smith, beaucoup de monde y assistait. On y a adopté des résolutions invitant le Congrès à abolir le gouvernement actuel d'Etat, adoptant l'amendement constitutionnel et sollicitant des mesures dans l'intérêt des idées radicales.

Wm Benton qui tua le coroner Erickson, il y a quelques jours, à Somerville, a été acquitté pour cause d'homicide justifiable.

Le feu à Grenada, Miss., a pris dans la pharmacie de Parker et a détruit la portion orientale de la ville.

Memphis, 2 janv.—Le temps est froid et clair. Le fleuve baisse. Partis, le Julia et l'Amazone pour la Nouvelle-Orléans.

Louisville, 2 janv—La rivière monte avec 8 pieds d'eau dans le chenal, et charrie beaucoup de glaçons.

Nashville, 2 janv.—Un incendie a détruit samedi à Huntsville, Ala., un magnifique îlot de magasins, sur le côté nord de la place publique. Perte $105,000.

Louisville, 2.—Le jour de l'an s'est passé tranquillement. Les gens de couleur ont célébré l'anniversaire de l'acte d'émancipation par une large procession qui a été haranguée le soir par l'avocat-général Speed et d'autres orateurs.

Le steamer M. G. Meghan est arrivé de la Nouvelle-Orléans, O. B. Duke a été mortellement blessé à Mount Sterling par Wm. Barnes, sur lequel Duke avait menacé de tirer.

Washington, 2.—Le bill du tarif qui doit être présenté par le comité de finance du Sénat, sera probablement adopté comme substitut au bill de la Chambre qu'il a été passé l'année dernière. Le comité du Sénat est unanimement en faveur de ce nouveau bill. Le rapport du commissaire Wells, qui accompagne ce bill, produira une forte impression. On a une fausse idée de ce bill dans le public. Il n'est pas pour un libre commerce, mais au contraire, pour la protection de l'industrie, mais dans une sage mesure.

Le rapport présente une analyse des causes par lesquelles ils ont été produits, et soutient que le vrai remède aux difficultés sous les quelles le pays se débat est dans l'éloignement des causes elles-mêmes plutôt que dans l'augmentation du tarif et le volume de la circulation.

Le commissaire reconnaît le fait que pendant le temps de désordre qui succède à la guerre des mesures temporaires de secours sont besoin et il recommande une diminution partielle du tarif dans une échelle variable sous ce qui est proposé à l'autre chambre. Le rapport passe en revue les industries capitales du pays, le coton, la laine, le fer, le charbon, le sel etc, avec des tableaux montrant l'effet des hauts tarifs sur ces intérêts.

En beaucoup de cas des droits spécifiques sont calculés avec soin et substitués pour les droits ad valorem. Le bill accompagnant le rapport est de 76 pages et traite en majeure partie de lignes parallèles le tarif proposé à la chambre et le tarif du commissaire. Pour donner une idée de la méticulosité avec laquelle le bill a été fait dire qu'à propos de drogues, plus de trois mille articles ont été nommés.

(Du Times du mercredi.)

Paris, 31 décembre—Des lettres datées de Massowa, Abyssinie, disent que le consul anglais, M. Cameron, M. Rosson et leurs amis, détenus depuis quelque temps comme les captifs abyssiniens, et qui venaient d'être relâchés après une longue détention, ont été de nouveau mis aux fers par ordre de l'empereur Théodore.

Trieste, 30 décembre—On parlait d'une crise ministérielle le 24 à Athènes. Les affaires du gouvernement grec étaient dans un état de trouble et d'agitation. L'argent était très rare et sont et les salaires et les pensions de tous les officiers d'Etat étaient dus depuis quatre mois.

Corfou, 25 décembre—Quatre navires de guerre anglais se sont approvisionnés ici et en suite ont fait voile pour la côte de Candie. L'insurrection fomentée par les Grecs en Italie, gagnait du terrain. Le col. grec Villas est à la tête des insurgés.

Londres, 31 décembre—On dit que l'amiral Goldsborough a demandé à son gouvernement la permission de transporter les réfugiés candiotes sur les bâtiments de guerre des E. U.

Halifax, 1er janvier—Le Chicora, parti de Liverpool le 22 décembre, est arrivé ici à 9 heures du matin. Il a amené 42 passagers pour Boston et 11 pour ce port.

Les nouvelles du China ont été généralement devancées par les dépêches du câble. Le total des fonds souscrits en Angleterre pour les victimes de l'incendie de Québec, atteignait 30,000 livres sterling, et la clôture des souscriptions avait été décidée.

Le correspondant parisien du London Times lui écrit le 22 que l'opposition de la presse au plan de réorganisation de l'armée devenait si décidée, et l'opinion publique y était si hostile que, suivant les bruits qui courent, le projet devait être retiré.

New York, 1er janvier—La *Tribune* annonce que James Stephens était sous le nom de Wm. Scott, à New York, en pension dans la 13me rue ; mais il a décampé il y a quatre jours. Il payait $45 par semaine pour pension et logement.

Bangor, Me, 1er—Le travail du terrassement pour le chemin de fer Canadien et de l'Amérique du Nord commencera ici, mardi, 1er janvier. Le maire, le Conseil, et d'autres citoyens proéminents seront présents. Les ponts se construisent déjà et le nivellement commencera de bonne heure au printemps.

Washington, 1er janv.—La journée est magnifique pour les réceptions et les fêtes. Les réceptions à la Maison Blanche n'ont jamais été aussi brillantes, de l'aveu des vieux citoyens.

New York, 1er janv.—Arrivés les steamers Pereire, du Hâvre, le Hansa, de Southampton, et le Chicago, de Liverpool.

Vicksburg, 1er janv.—Le fleuve baisse. Il y avait cinq pouces de neige sur la terre ce matin. Il est tombé une neige très fine pendant toute la journée. Le temps est très froid.

Richmond, 1er—La neige empêche le service des chars de ville.

Les nègres de cette ville ont célébré le 3me anniversaire de la proclamation d'émancipation de Lincoln. Le Rév. M. Hunnicut a parlé et demandé la législature d'Etat du gouverneur Pierpont et a dit que le Congrès était l'unique espoir des affranchis. La célébration s'est passée dans le calme.

New-York, 1er—Nous avons reçu des nouvelles additionnelles d'Europe. L'explosion des mines de charbon de Barnsley est attribuée à la négligence d'un forgeron, qui descendit pour fermer un cheval, sans couvrir la lampe de sûreté. Il a eu la tête emportée.

Dans la banqueroute de Guernsey & Co, le chancelier a déclaré un dividende de quatre schillings à la livre sur un capital d'un million de livres sterling.

On prépare pour le prochain parlement des projets de loi constituant la confédération des provinces britanniques d'Amérique.

La santé de Napoléon était bonne.

Le duc d'Oldenburg, renonce à ses droits sur le Holstein pour un petit morceau de territoire et un million de thalers.

La visite du roi de Saxe au roi de Prusse a été regardée comme significative. La Presse fait en reculer une nouvelle ligne de steamers entre l'Allemagne et l'Amérique par Southampton. Elle se composera de sept steamers de capacités diverses.

Les points principaux de la proposition de l'Italie au Pape, sont : les cardinaux seront princes du royaume, avec leurs revenus actuels garantis ; les habitants de Rome voteront pour savoir s'ils veulent être sujets de l'Italie ou du Pape. Rome restera une ville libre sous le contrôle absolu du Pape. Le Pape couronnera Victor Emmanuel, roi d'Italie à Florence. Ces arrangements ne seront obligatoires que pendant la vie de Pie IX.

On assure que les grandes puissances de l'Europe, excepté la Russie, sont décidées à protéger [illegible]

[illegible] Le représentant prussien et américain sont, parmi les plus déterminés soutiens, et l'ambassadeur français a déclaré que la France tiendra l'Italie pour responsable de la violation du pouvoir temporel du Pape.

Raleigh (Car. du Nord), 1er janv.—La célébration de l'anniversaire de l'émancipation s'est passée avec beaucoup d'ordre. Les nègres ont été harangués par le gouverneur Worth et autres personnes.

Cinq nègres et un blanc sont dans la geôle du comté de Greene pour avoir violé une femme blanche pendant l'absence de son mari.

Indianapolis, 1er janv—Un incendie à Richmond, Indiana a fait pour $150,000 de dommage. Il a détruit la gare du chemin de fer et le bureau du télégraphe, ainsi qu'une grande quantité de blé.

Washington, 1er jan—Le comité de l'Arkansas est arrivé cette après-midi trop tard pour agir. Les membres se portent tous bien.

Memphis, 1—Le temps est très froid, et les affaires ont été entièrement suspendues pendant la fête.

Forteresse Monroe, 1—Les steamers Dudley Buck et Ellen S. Terry, expédiés pour la Nlle-Orléans, sont entrés ici pour se mettre à l'abri. Beaucoup de navires sont ici pour la même raison.

Washington, 1—En raison de l'immense nombre de réclamations frauduleuses présentées au bureau du quartier général, le gén. Meigs recommande au Congrès un acte nommant, pour chaque Etat, trois commissaires devant lesquels les réclamants seront à comparaître pour établir leurs droits par attestations verbales.

New York, 2 janv—12-30—Or 132 5/8. Coton calme à 34 1/2.

Baltimore, 2 janv—Le juge Magruder a été relâché sur une caution de $2000 pour comparaître devant la Cour des E. U. pour violation de la loi sur le bill des droits civils en autorisant la vente de nègres libres, conformément aux lois de l'Etat du Maryland. Il est encore sous une caution semblable pour avoir rejeté le témoignage d'un nègre, toujours conformément aux mêmes lois d'Etat.

Augusta, 1er janvier—La célébration s'est bornée à une parade de nègres. Le steamer Eclipse a sauté près de Perrysburg, tuant le capitaine et plusieurs autres personnes. Le bateau et la cargaison sont perdus.

Charleston, 1er janv—La parade des nègres s'est faite sans molestation.

Washington, 1er janv—Un seul nègre, un mulâtre clair, inconnu ici, s'est présenté à la réception du Président aujourd'hui. Il a été reçu sans bruit et s'est promptement esquivé.

Il y avait à la réception du Président aujourd'hui tous les membres du corps diplomatique, les membres du cabinet, les juges de la Cour Suprême, les sénateurs et les représentants et autres personnages et officiers actuellement en ville. La plupart des dames étaient élégamment vêtues, entre autres la femme du chargé d'affaires chilien, qui avait une magnifique robe de velours bleu, avec une longue queue portée par un petit page en livrée.

Les dames de la maison, Mmes Stover et Patterson, étaient habillées avec simplicité mais avec beaucoup de goût. La scène dans le salon bleu où avait lieu la réception officielle était tout à fait brillante. Les épaulettes, les décorations des ordres étrangers et les parures des femmes, formaient le plus magnifique coup d'œil.

Liverpool, 2 janv, midi—Le coton est animé et les ventes d'aujourd'hui sont de 15,000 balles. Les cours n'ont pas varié.

Londres, 2 janv, midi—Consolidés 90 73 1/8

## BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 2 janvier 1867

L'animation a été considérable aujourd'hui et il s'est déclaré une hausse dans plusieurs des principaux articles. Le sucre et la mélasse ont été en assez bonne demande à des prix plus élevés. Il y a du mouvement dans les produits de l'Ouest, une hausse dans la farine et dans le porc. Le coton a trouvé moins d'acheteurs ; les transactions étaient, à la clôture, de 5000 balles, aux cours antérieurs.

Le mouvement se restreint dans le monétaire et le cours qui encore fléchi par suite des avis de New York. L'or a ouvert, ce matin, à 132 1/4, mais il est ensuite tombé et a fermé au cours de 132 à 132 1/4. On a vendu, au premier Board, $1,000, à livrer dans dix jours, à l'option du vendeur, à 132 1/4 ; $5,000, à trois jours, à 132 1/2, et $5,000 à dix jours, à 131, $3,000 dito au même taux, $5,000 à 132 et $10,000 au même taux. Sur le marché, $5,000 à 132, $5,000, $10,000 et $10,000 à 132 1/4, $40,000, en quatre lots égaux, à 132 1/4 ; $30,000 à 132 1/2 et 132 3/4 ; $20,000 à 132 3/8 ; $5,000, $10,000 et $10,000 à 132 1/2 ; $30,000 au même taux. Dans l'après midi les ventes ont été de $1,500 à 132 1/2. L'or américain, à 131 3/4 et 500 piastres mexicaines à 133.

L'escompte a été que modérée dans le change étranger. On a fait beaucoup d'offres, mais les cours de l'or ont éloigné les acheteurs. Les ventes de sterling embrassent £3,000, en traites commerciales, à 139, £2,000 à 140, £1,000, £2,000 et £7,000 à 141, £7,000 à 141 1/4, £2,000 clear à 141 3/8, £3,000 à 140 à 140 1/2, £5,000 à 141 1/2, £1,000 No 1 à 142, £5,000 à 142 1/4, £3,000 à 142 3/8, £2,000 à 142 1/4, £2,000 de banque à 143 et £2,500 à 143 1/4—Dans les francs, 100,000 en change commercial No 1, à 4,82 1/2 et 50,000, à 4,80 ; les traites ont été en sterling pour être soumis à 139 1/2 à 140 les traites connaissement, 141 1/2 à 142 le No 1 à première classe et 3,27 1/2 à 3,35 la change de banque.

Le change américain n'a presque pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 à 5/8 d'escompte—généralement à 1/2. Il y a eu d'achat aujourd'hui sur les comptoirs. Un autre a offert beaucoup de change commercial, mais on n'a pas pu s'accorder sur les conditions. Les ventes comprennent $120,000 sur New York, à vue, à 3/4 à 11/16 d'escompte, $25,000, $30,000, $50,000 et $10,000 à 3/4, $40,000 et $35,000 à 7/8, $30,000 à 3/4, $6,000 à 1, $25,000, à un quart à 7/8, $10,000, à trois jours, à 1, $15,000 à quinze jours, à 1 1/2, $25,000, à vingt jours, à 1 7/8, $10,000, à trente jours, à 2, et $30,000, à soixante jours, à 3,—Les cours du change commercial à vue ont été de 3/4 à 1 d'escompte.

Les actions ont été peu recherchées—on en a vendu, au board, 15 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $32.50, et 100 de la banque du Crescent City à $38 ; en dehors, une vente de 100 actions de la banque de l'Union à $59 50 ; [illegible] en scrips de la compagnie d'assurance des Marchands, pour 1866, au board, à 62 1/2 cents à la piastre.

Les Directeurs de la banque du Sud se sont réunis, ce matin, et ont déclaré un dividende du cinq pour cent provenant des bénéfices des six premiers mois, ils ont réélu M. Thomas Layton président et M. John E. Devereux caissier de l'institution. La Direction a voulu, par cette réélection, reconnaître l'habileté de ces deux messieurs.

Il ne s'est vendu du bons de la ville ni au board, ni sur le marché.

Les consolidés sont cotés à 96 1/2 à 97 1/2 et les émissions en faveur des chemins de fer à 81 à 82, suivant les coupons. Les "Bonds" de la Louisiane à ancienne sont à 75, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec tous coupons échus, à 75 à 76.

Une vente de $10,000 en billets du Trésor de l'Etat s'est faite à 96 cents à la piastre. Les [illegible] et ceux du Trésor de l'Etat à 95 à 96 cents.

## BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,

Mercredi soir, 2 janvier 1867

COTON—Les démarches ont été assez restreintes, ce matin, à l'ouverture du marché, mais, subséquemment la demande est devenue plus générale, et malgré les offres limitées ainsi bien que les exigences croissantes des détenteurs, les transactions ont pu, à la clôture, embrasser un montant de 5600 balles, sans cours bien avant pris part aux affaires. Les prix n'ont indiqué aucun changement matériel bien que vers la clôture, on ait remarqué des dispositions plus fermes, peut être, qu'elles l'étaient au commencement de la journée. Tout en référant à ce qui précède nous répétons nos cotes comme suit, tout en assimilant nos chiffres aux classifications de Liverpool, savoir : Ordinary 27 1/2 à 28 1/2 ; good ordinary 29 1/2 à 30 1/2 ; low middling 31 1/2 à 32 1/2 et middling 33 1/2 cents.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains le 1er sept. 1866..balles | 102,083 | |
| Reçu aujourd'hui | 5337 | |
| précédemment | 356822 | |
| | | 364159 |
| | | 466241 |
| Expédié aujourd'hui | | |
| précédemment | 219372 | |
| | | 219572 |
| Stock en mains à bord de navires non expédiés | | 211669 |

SUCRE ET MÉLASSE—Les envois de sucre et de mélasse qui nous arrivent sont si faibles qu'ils suffisent à peine à la demande, qui est bonne. Une renforts comprennent—depuis lundi—417 boucauts de sucre et 400 barils de mélasse, et le tout a été facilement vendu aujourd'hui aux prix antérieurs pleins : sucre 7 à 8 cts pour l'inférieur, bonne commun 8 3/4 à 9, fair 9 3/4 à 9 7/8, good fair 10 à 10 1/4, fully fair 10 3/4 à 11 cts, prime 11 3/4 à 11 3/4, choix 12 3/4 à 12 5/8 la livre. Mélasse, inférieure 41 à 45, commune 54 à 55 cts, bonne 52 à 60 3/4, prime 64 à 66 cts et choisie 67 1/2 cts le gallon.

TABAC—Plusieurs acheteurs pour l'étranger sont sur le marché et il s'est fait, aujourd'hui, des ventes embrassant 100 boucauts de tuge et leaf pris pour l'exportation. Les stocks de tabac de la vieille récolte, actuellement en mains est faible et les qualités désirables se vendent toutefois à des prix pleins. Les envois de tabac nouveau qui nous arrivent sont faibles et se vendent sur le champ. Le marché est ferme et nous continuons à coter :

Légar—Inferior lugs, 2 1/4 à 3, good lugs, 3 1/4 à 4—inférieur à common leaf, 5—à 6 1/4, medium leaf, 7 à 8 1/4 ; fair leaf, 9 à 11, fine leaf, 12 à—14 ; choice select, coupe, 15 à 18 cents. Lourd—inferior lugs, 4 à—, good lugs, 4 1/4 à 5 1/2 ; inferior to common leaf 6 à 7 1/4 ; medium leaf, 8 à 10—, fair leaf 11 à 12 ; fine leaf 13—à 16 ; choice sel. cut 18 à 20.

FRET—Grâce à la rareté de navires sans engagements et aux offres nombreuses qui se font pour l'exportation, des prix pleins sont obtenus sans peine pour le fret. Tous les navires voiliers pr Liverpool obtiennent en ce moment 10/16 à 11/16d la liv de coton et pour le Havre 1 3/16 à 1 1/4 cent. Voiliers pour New York et Boston à 1 cent par livre de coton, 80 cents le baril de farine. Les steamers pour New York demandent 1 1/4 c pour le coton, $1 25 par bar. de farine, Boston 1 3/8 c. pour le coton, $1 12 1/2 pour la farine.

CAFÉ—En bonne demande et il s'en est vendu, aujourd'hui, de premières mains, 800 sacs qui se sont écoulés à des conditions qui n'ont pas transpiré. Il s'en fait d'actives affaires en détail à 24 à 25 1/2 cts la livre, en—mon. naie courante, pour le Rio, fair à prime.

FARINE—La demande a été active aujourd'hui, le marché aux farines a été plus ferme et des prix meilleurs ont été décidément obtenus. Les ventes ont embrassé 3,35 barils écoulés aux prix suivants : mais baisse à $10, low superfine, $10 75, superfine $11, $11 12 1/2, $11 25 et 11 50 ; double extra $13, triple extra $14 25, extra de choix $14 50, $15 00 1/2 et à $15 le baril.

MAÏS—L'article est en bonne demande et les prix en sont plus fermes et plus pleins. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 11,281 sacs dont 1500 de mélangé, 1200 de jaune mélangé 1200 do, 200 de mélangé à 1000 de jaune mélangé et 400 de mélangé à $1 05, 500 de jaune mélangé à $1 07 1/2, 100 de blanc, 1000 do, 1500 do, 631 do et 250 à $1 10 et 300 de blanc de choix à $1 12 le boisseau.

AVOINE—En bonne demande à des prix pleins. Samedi 1012 sacs dont 230 et 4000 ont changé de mains à 75 cts, et 122 et 50 à 76 cts le boisseau.

SON—L'approvisionnement de son est faible et la demande de l'article bonne avec offre des prix antérieurs pleins. Ventes de 700 sacs dont, 200 à $1 00 à $1 05 et 300 à $1 les cent livres.

FOIN—Le marché est calme mais ferme et les prix de l'article courent en faveur des vendeurs. Les transactions, aujourd'hui, ont embrassé 100 balles de prime Ohio écoulées à $28 et de 100 do à $29 la tonneau.

GATEAUX DE GRAINES DE LIN—Se vendent de première mains à $30 le tonneau.

PIEDS DE-COCHON MARINÉS—Se vendent aux épiciers à $2 90 à $3 le barillet.

BACON—Il s'est vendu aujourd'hui 30 barriques de côté désossé en trois lots à $15 1/2 cts la liv. Il ne s'en fait que des affaires en détail.

PORC—L'article est en demande et les prix de l'article ont haussé d'un moins 50 à 75 cts le baril Lundi soir, sans avis préalable, un lot de 200 barils de mess s'est vendu à $21 le baril. Aujourd'hui il s'en est fait, à des commissions, des ventes embrassant 50 barils de mess, écoulés à $21 et 180 à $22 25 et 45, 50, 50 et 581 à $22 50 le baril, et subséquemment, $23 ont été demandés. Détail à $23 le baril.

VIANDE VERTE—Les épaules se vendent à 9 3/4 cts la livre.

PROVISIONS NAVALES — Le marché est en ce moment parfaitement bien approvisionné de ces divers articles, mais il est calme. L'esprit de térébenthine se vend en petites quantités à 62 1/2 à 65 cts le gal. La résine est tenue à $7 le No 1, à $4 à $5 50 pour le No 2 et 3 1/2 à $1 pour le No 3.

CHANDELLES DE STAR—Le commerce est pourvu de chandelles à 18 à 18 1/2 cts pour celles de 12 onces, 19 à 19 1/2 cts pour celles de 14, 20 à 20 1/2 pour celles de 14 et 22 1/2 à 23 cents pour celles portant le poids plein, selon la qualité.

SAINDOUX—L'article se vend en petits lots, au commerce à 14 5/8 cts la livre de la tadrchan dise en tierçons et en barillets 13 1/4.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se vend en détail 12 cts la livre.

CUIRS—Se vendent 8 à 9 cts les vertes et 12 c les sèches, kip skins commandent 10 cts la liv.

HUILE DE CHARBON—En bonne demande pour le commerce par placements à 50 à 55 cts le gallon pour l'article en barils, et en cans, 70 à 75 cents.

FROMAGE—Un lot de 100 caisses a rapporté 15 1/2 cts la liv. Le marché est bien approvisionné de fromage. Celui de l'Ouest est en bonne demande, mais il ne se fait presque rien dans celui du Nord. L'article venant de l'Ouest se vend à 16 à — cts, le bon fromage du Nord vaut 19 à 20 cents et le fromage anglais Dairy 20 à 23 cents la livre.

BEURRE—Le beurre de choix est rare et en bonne demande, le commun abonde et est calme. L'article venant du Nord commande 40 à 46 cts, et de l'Ouest 20 à 30 cts.

WHISKY DE L'OUEST—Le marché est bien approvisionné de whisky, mais il ne s'en fait que de fort petites ventes à $2 25 à $2 40 le gallon, de rectifié selon la preuve et la qualité.

DIVERS—Les pommes se vendent $4 à $6, les pommes de terre $2 75 à $3 25, les oignons $2 75 à $3 50 le baril, les choux $14 à $18 le panier, les œufs $10 à $12 le baril, les poules $4 à $4 la douzaine, les oies $10 à $17 et les dindes $20 à $24.

LAINE—Le stock de laine est rond et la demande bonne. Les détenteurs demandent 12 1/2 à 17 cts pour la brute, selon la qualité, 17 à 25 cts pour la nette et 30 à 35 cents pour la lavée.

SEL—Le sel nouveau est en bonne demande. Les envois qui nous en arrivent sont faibles et il n'y a que bien peu de cet article qui soit en voie de nous parvenir. Le marché est ferme et nous cotons Le gros $1 85, à $1 90 du $1 90 à $1 95 les forts lots en entrepôt, $1 95 à $2 pour le gros et $2 à $2 05 pour le fin, livré en ville. Le vieux sel peut être acheté de 10 à 25 de moins, le sac.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les dernières ventes de toile ont eu lieu à 19 à 20 cts la yarde, mais il ne s'en offre pas au dessous de 20 cents. Il ne s'en fait que de petites affaires en détail à 25 cts la yarde pour l'article en rouleaux et en balles, 24 cts.

## Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 2 janvier 1867.

Arrivé hier, 176 bœufs du Texas, 31 veaux et veaux d'un an.

Vendu, 317 bœufs du Texas, 16 bœufs de l'Ouest, 81 veaux et veaux d'un an, 62 cochons, 103 moutons et 4 vaches à lait.

Reste en vente 332 bœufs du Texas, 64 bœufs de l'Ouest, 51 veaux et veaux d'un an, 15 cochons, 3,499 moutons et 161 vaches à lait.

[illegible]

Décédé, le 1er janvier 1867, à 3 heures du matin, dans sa résidence, paroisse St-Jacques, VALCOUR AIME, âgé de 69 ans et natif de la Louisiane.


AVIS.

Au nom de la Société de l'Hôpital du Sud, j'offre mes remerciements pour l'offre généreuse faite, par l'intermédiaire de Mme Neuville Bienvenu, par M. Alhaiza qui donne gratis l'usage du Théâtre de l'Opéra pour le grand Bal payé au profit de la Société, dans cette saison. Cette offre équivaut à un cadeau de $500 à nos soldats estropiés.

DARNEY H. MAURY, Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud. 3 janv—1

Société de Bienfaisance des Bouchers.

La Société se réunira pour une assemblée mensuelle le jeudi, le 3 janvier, à 6 heures du soir, à l'encoignure des rues Louisiana Avenue et Camp, Jefferson City. Par ordre du Président, ZEHENDER, Secrétaire. 3 janv—1t

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRÉSORIER, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 1 janvier 1867.

Le Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur le fait que toutes les licences pour l'an 1867 sur les métiers, les industries, les manufactures, les professions, les cafés, les cabarets, les billards, les jeux de quilles, les drays, les cab-héles, les voitures publiques et particulières sont maintenant dues et payables dans ce département. [illegible] J. FERNANDEZ, Trésorier de la ville.

La raison sociale de AUG. COUTURIÉ est dissoute à partir d'aujourd'hui par liquidation. Nlle-Orléans, 31 décembre 1866. AUG. COUTURIÉ, DURRETY, PLASSAN & CO, S. PLASSAN, en commandite.

Les soussignés ont formé à partir de ce jour, une société sous la raison de AUG. COUTURIÉ & CO. pour les affaires de commission et d'importation en général. AUG. COUTURIÉ, AD. FAURE, S. PLASSAN, commanditaire. Nlle-Orléans, le 1er janvier 1867.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1866. Mr. AUGUSTE DESSOMMES (de l'ancienne maison O. Talmann, Dessommes & Co), à la Nlle-Orléans, et al. Talmann & Dessommes, à Paris) a été admis membre de notre maison. LEVY, DIETER & CO.

Nous avons ouvert, aujourd'hui, une maison à Paris [illegible] A. DESSOMMES, LEVY & CO., [illegible] LEVY DIETER & CO.

BAL DU METAIRIE JOCKEY CLUB.

Les souscripteurs au BAL qui doit être donné au Théâtre de l'Opéra MERCREDI [illegible]

DE RETOUR.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il est revenu à son ancien local No 12 de la rue du Canal, entre les rues Camp et Magazine [illegible] d'HABILLEMENTS pour messieurs [illegible] F. A. PAVAN

Charbon. Charbon.

Charbons Pittsburg, Cannel anglais et Anthracite [illegible] W. G. COYLE & CO. Bureau, rue Gravier, No 142, entre Camp et St Charles [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. JANVIER 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent, ou en cas de décès ou d'absence leurs amis ou voisins donner avis au consulat.

A: Aldigé, Paul et Jules; Gareille, Joseph Jourdan.
B: Baille (Mme) née Madeleine Inge; Bordare François; Bastide; Blard, Vincent; Bouché (Mme Vve) née Le Pelletier du Clary; Boudet, Nana; Boubet, Michel; Bardère, Joseph; Baste, Raymond François; Bacher, Conrad.
C: Cornell, François; Coudeault; Conjolle, Anselme; Crosnier, Louis Charles; Gaspare, Augustin; Colin, François et Abram; Cenfloix, Pierre Antoine; Ginsol, Pierre (Md bonnetier); Carpentier, Baptiste; Candie, Léontine (Mlle).
D: Dumas, Michel Pierre Marie; Dalbonzi, Jean Marie, dit Ugo; Davis, Jean; Dhuize, Jules; Da Silva (Mme) née Elisa de Bail; Dumas Mallet (la famille); Delage, Alphonse; Didier, Pierre (dit Pique); Dupuy, Henry (teintre); Dallas, René Baptiste.
F: Ferrère, Barthelemi Gustave.
G: Gabout, Joseph Victor; Gendrelaud, Jean, (sigiste de Hindlingen, Haut-Rhin); Guérier, Edouard; Givens (Mme) née Cleophile Vaudin.
H: Hervé, Yves; Hil, qust, Jules; Hull, Jean.
J: Julienne (Mme) née Margate.
L: Labat (Mme Vve) née Claudine Montanna; Lissalde, Léon Etienne Alfred; Lastagne, Jacques François; Landry, Aristide; Laurent, Louis; Lefebvre, Lise; Leffier, John A; Lamarthes, Maximilien; Lambert, Adolphe; Legleux, Charles; Lamaille, Auguste; Lerous, Emile (Instituteur); Laurent, Charles; Lamartinière, Joseph.
M: Martin, Fanlin; Marx, Yvon; Millot, Jn François (les époux) de St-Martinville, La.; Maës, Jean François; Mallie, François; Mainès (septuaire); Meillan, Jean Emile.
N: Naville, Camille; Ninet, François.
O: Olliamon, Louis et Angelle.
P: Paret, Eugène.
R: Ruffat, Jacques; Riboult, Marie (Mme).
S: Schroder de Schroffen; Slacfly, Pierre; Sarran.
T: Tisserand, Jean Baptiste; Toujoiser Isbette; Treffant, Charles.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3 janvier

"AU PUBLIC."

Une annonce du "Crescent City Directory, de Orléans, pour 1867," ayant paru dernièrement dans quelques-uns des journaux de notre ville, il convient de prouver certains faits au sujet de ce livre. [illegible] CHAS. GARDNER, Commercial Place, No 1.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY, NUMERO SIMPLE.

MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT.....$50,000.

Loterie de l'Etat du Kentucky, au profit du Collège Shelby.

Classe A—Pour être tirée à COVINGTON, Ky. MARDI 15 janvier 1867.

PLAN.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 lot de | $ 50,000 | est | $50,000 |
| 1 lot de | 20,000 | soit | 20,000 |
| 1 lot de | 5,000 | soit | 5,000 |
| 1 lot de | 7,000 | soit | 7,000 |
| 1 lot de | 5,000 | soit | 5,000 |
| 1 lot de | 5,000 | soit | 10,000 |
| 70 lots de | 1,000 | soit | 70,000 |
| 65 lots de | 500 | soit | 25,000 |
| 155 lots de | 200 | soit | 31,000 |
| 130 lots de | 100 | soit | 27,500 |

— Lots d'approximations : —

[illegible]

327 lots s'élevant à ... $217,500

Billet entier $12, demi-billet $6, quart de billet $3, huitième de billet $1 50.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes de billets sont remplies au retour de la malle, et les tirages sont envoyés aux acheteurs, avec l'explication du résultat de chaque placement, dès que le tirage est achevé.

S'adresser à CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence, No 40, rue du Camp. Lock Box 412, du bureau de Poste de la Nlle-Orléans. 3 janv—

ARDOISES ARDOISES A VENDRE.

Messieurs les Couvreurs en Ardoises trouveront un assortiment complet d'ARDOISES anglaises et américaines de première qualité, au prix le plus réduit du marché, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, et à mon Magasin de planches encoignure Franklin et Toulouse. J. JOUET

Maison spéciale pour les WHISKYS ET VINS.

MANUEL, 30, rue Dumaine, entre Chartres et Royale, tient toutes les marques de WHISKY les plus connues et à des prix qui défient toute concurrence. [illegible]

Demande.

On demande une bonne d'enfant. Une française ou une bonne fille de couleur aurait la préférence, inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

On demande un homme bien recommandé parlant l'anglais et le français et connaissant bien la ville, pour conduire un wagon et faire la livraison de marchandises. S'adresser à la poste, Lock Box, No 694.

DEMANDE DE BOULANGER.

On demande un bon boulanger et pâtissier. S'adresser immédiatement, par lettre, à P. G. F. au bureau de l'Abeille.

Nous avons formé une société sous la raison de FRANK PERRET & COUTIN pour la transaction des affaires de commission en général. FK PERRET, ALPHONSE COUTIN. Nlle-Orléans, 1er janvier 1867.

Demande de Cuisinière.

On demande une excellente cuisinière dans une petite famille. [illegible]

A Louer.

[illegible] EDWD BARNETT, Rue Royale, No 14.

ACADEMIE de ST-STANISLAS BAIE ST-LOUIS, MISS.

Les Frères du Sacré Cœur ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, que la session annuelle de cette institution commencera le 13 janvier. [illegible]

Institut St-Joseph pour les Demoiselles.

A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.

[illegible]

Bière Anglaise.

100 [illegible] DUMONTEIL & VILLERE.

A. 18.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] JULES BENIT, H. DUCATEL, THOS THEARD, Commissaires.

Association des Brasseurs de la Nouvelle-Orléans.

Les soussignés notifient respectueusement leurs pratiques qu'à partir du 1er janvier 1867 les conducteurs de leurs charrettes ne seront plus autorisés à faire aucune dépense pour le compte de ceux qui les emploient. [illegible] Respectueusement, A. ERATH & CO., J. CHRISTEN, FR. WIRTH, JOS. ARMBUSTER, J. W. BOEDINGER, S. P. SOULE, G. JAKE & CO, H. ZOELLY, M. F. STARKEN, E. VOLKMAN & CO, N. ZINTHER & CO, H. WEINMAN, L. Mabac. Nlle-Orléans, 31 décembre 1866.

Avis aux contribuables de la ville et de l'Etat.

Le soussigné vend, aux plus bas taux du marché, des billets de l'Etat qui sont reçus pour licences et taxes de l'Etat et de la ville. M. F. BONIS, courtier, rue de la Commune, No 105.

CADEAUX de Noël et de Jour de l'An.

A. RALU, 50, RUE DE CHARTRES, 50

Reçu un grand assortiment de Pupitres et Papeteries en bois de rose, ébène, en peau, &c. Boîtes à gants, Nécessaires à ouvrage, dernier modèle, Porte-monnaies et Sacs pour dames et jeunes filles, Boîtes vides et patissandre, Boîtes à cigares avec ou sans musique. Cartes à jouer, Boîtes de Mages, Boîtes de whist, de Bésigue, de Loto, Dominos, Jeux d'Echecs ; Porte-Cigares en nacre, en ivoire, en écaille, &c., &c. Boîtes de jeux pour garçons et fillettes ; Jeu de l'Oie, du Nain Jaune, de la Roulette, du Solitaire, &c. Poignards de dernier modèle, Sacs et Bourses. Portefeuilles de tout genre et de tout modèle. Albums pour photographies et cartes-portraits. Écritoires en bronze, en porcelaine, &c. Encre d'or et encre d'argent, Cartes à jouer. Un grand envoi de Canifs et Pupitres et de Coutellerie de Rodgers & Sons.

REÇU AUSSI : Un grand nombre d'articles pour Escrime. Fleurets de Solingen, gants, et autres. Gants cristal, Masques, Sandales, Plastrons, Ceintures et Epées de combat. Toujours au magasin, un grand dépôt de ALFENIDE VÉRITABLE. Nota.—Tous ces objets seront vendus au plus bas prix possible. AUG. RALU, 50, rue de Chartres.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

LIVRES D'ETRENNES.

Reçu, un grand et magnifique assortiment de LIVRES DE LUXE ET D'ETRENNES. Comme il n'en avait pas été importé ici depuis nombre d'années, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants, publiés pour cette fin d'année : Le Monde de la Mer, par M. Alfred Frédol. L'Espace Céleste, M. Em. Liais. Le Désert et le Nouveau Monde—Voyages et Découvertes, entrent sur un Rio Grande—Le Désert et le Monde de Sauvage—Les Mystères de l'Océan—L'Air et le Monde aérien, par M. Mangin. La Vie et les Mœurs des Animaux, par M. L. Figuier. Le Rhin allemand et l'Allemagne du Nord et du Sud ; par M. Dumas. Voyages dans les Grands Déserts, par M. E. Domenech. Marie-Antoinette et sa Famille, par M. de Lescure. Tous ces ouvrages, illustrés de magnifiques gravures, conviennent aux personnes studieuses et s'occupent de sciences aussi bien qu'aux gens du monde.

AUSSI—Les Galeries des Femmes célèbres, par M. de Ste Beuve. Les Femmes des Temps passés, par M. Arsène Houssaye. Les Lettres de Mme de Sevigné—La Sainte Bible—La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ—La Vie de la Sainte Vierge—Voyages en Angleterre, dans les Indes, en Russie, &c., &c. Un grand assortiment d'ouvrages, pour jeunes filles et jeunes garçons de tous âges. Portefeuilles en nacre, écaille, en ivoire, en peau, &c. Chapelets, Médailles, &c.—Crucifix—Têtes de Christ et de Vierge, &c., &c. A vendre par A. RALU, 50, rue de Chartres.

A. CANDIDE,

Ayant transféré au magasin No 97, rue de Chartres près Conti, son commerce de DIAMANTS, offre en vente un joli choix de bijoux AUX PLUS BAS PRIX. Monture de diamants, réparation de bijoux, échange et achat de diamants, et d'argent.

Cadeaux de Noël et JOUR DE L'AN.

LION & PINSARD 172 RUE DU CANAL.

Bijouterie fine française ; Diamants et Pierres fines ; Bagues, Boucles d'oreilles ; Broches, Bracelets ; Médailles, Médaillons ; Epinglettes-Chaînes ; Boutons-manchettes et chemises ; Parures et Demi-Parures ; Bijouterie-Imitation—Nouveautés ; Bijouterie Deuil—Jais et Caoutchouc. —ARTICLES DE FANTAISIE— PUPITRES, BOITES A GANTS, COFFRETS, CAVES A LIQUEURS, PORTE CIGARES. LION & PINSARD, 172 Rue du Canal.

Confiserie Française.

M. L. EMILE JOANNET, Confiseur, rue Bourbon, No 123, entre St-Pierre et Toulouse, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'établir deux succursales à l'encoignure Poydras. [illegible] CHOCOLATS A LA CRÈME [illegible] PATE DE FIGUES [illegible]

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c. constamment en magasin. Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines parfaites de Wood & Mann et des moulins à mais et à farine, patentés de Coleman. THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido, No 9, à côté du Masonic Hall.

[illegible] OSCAR BERGIER [illegible]

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs. No 60 rue des Magasins, N. O.

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Mérrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, TABAC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés au sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufacturiers, salaisons, etc.

Aussi Vins de Bordeaux en futailles et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON [illegible]

Avis.

La compagnie de Hâvre du Crescent City, organisée le 7 novembre 1866, a commencé les opérations, le 1er décembre 1866 sous la direction des officiers suivants : A. W. BOSWORTH, HUGH McCLOSKEY, J. R. SMITH, J. L. WARNER, Directeurs. [illegible] JOHN F. KRAUS, Surintendant.

Avis.

Mr. JULES MAZABAT a à partir de cette date un intérêt dans mes affaires. A. CATONNET. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.

Demande.

On demande deux jeunes gens de 17 à 18 ans, pour apprendre l'état d'opticien, chez G. Dubaussi, au coin des rues de Chartres et Bienville. Il faut être bien recommandé.

Demande de Cuisinière.

On demande une bonne cuisinière (française de préférence) qui sait faire de bons gages et un bon traitement. S'adresser rue Esplanade, No 267.

CINQ MILLE PIASTRES DE RÉCOMPENSE.

CONSEIL DES ASSUREURS de la Nouvelle-Orléans : 29 décembre 1866. [illegible] CHARLES BRIGGS, Président du comité des Incendies. Pour copie conforme, JAS. H. WHEELER, Secrétaire. [illegible] CINQ MILLE DOLLARS [illegible] JOHN YOUENES, inspecteur des Incendies.

Conseil des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1866. [illegible] Par ordre du Conseil, JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

Grande Réduction EN MARCHANDISES SECHES

F. G. BARRIÈRE & CO.

135 ... Rue Canal ... 135

Appellent l'attention de leurs amis et du public aux GRANDS SACRIFICES qu'ils font en ce moment afin de réduire leur immense stock de marchandises. Ils offrent $70,000 de NOUVEAUTÉS à des prix beaucoup au dessous du coût d'importation. [illegible] F. G. BARRIÈRE & CO, 135 rue Canal.

Mme M. DOINARD.

36 ... RUE ROYALE ... 36

[illegible]

Le Docteur ORIARD.

MÉDECIN de la faculté de Paris [illegible] TOPIQUES SPECIAUX [illegible] de Médecine Pratique [illegible] Consultations GRATUITES [illegible]

Divers Divers.

1000 barils POMMES DE TERRE [illegible] 300 barils POMMES DE TERRE [illegible] OIGNONS [illegible] BETTERAVES [illegible] POMMES sèches [illegible] LIMONS [illegible]

L. UTER,

49 ... Rue Royale ... 49

Annonce au public [illegible] GLACES françaises et américaines [illegible] LITHOGRAPHIES [illegible] CADRES [illegible] FEUILLES et PORTE MONNAIE [illegible]

Perdus.

[illegible] HENRY ST PAUL [illegible]

AVIS. MICHON & SCHWEITZER 166 RUE ROYALE

[illegible]

AVIS AU PUBLIC

[illegible] MICHON & SCHWEITZER, Rue Royale, 166

M. HEINEMANN

Magasin de bottes et de souliers A BON MARCHÉ 68, rue Chartres, entre Bienville et Conti. BOTTES ET SOULIERS [illegible] COMMANDE

EN MAGASIN, [illegible]

TABAC EN FEUILLES

DE PENNSYLVANIE [illegible] DU CONNECTICUT [illegible] Par MAYER BROTHERS [illegible] No 51, rue Tchoupitoulas.

Demande de Cuves

[illegible]

DEMANDE DE DOMESTIQUE

On demande de suite une femme pour une petite famille [illegible]

AVIS.

La Société [illegible]

3000 Charrues [illegible]

1,500 [illegible]

TAYLOR & CHURCHILL

Marchands de Quincaillerie [illegible] Charrues [illegible]

Cigares de la Havane

300,000 [illegible]

[illegible]

TRANSFERT DE CABINET

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

A transporté son cabinet et sa demeure au No 14 rue Dauphine [illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867

Nous avons formé aujourd'hui une société sous la raison SLOCOMB, BALDWIN & CO [illegible] C. H. SLOCOMB, ALBERT BALDWIN

Vieux Madère!

Un petit lot de vieux Madère [illegible] DUMONTEIL & VILLERE.

Médicaments français patentés.

Un assortiment bien choisi de tous les médicaments français patentés, populaires, importés par nous. A vendre par J. S. MAUNSELL & Co. 21, rue de Chartres.

Parfumerie française!

Un magnifique assortiment des célèbres parfumeries de Coudray, Piver, Société Hygiénique, Lubin, Violet, Pinaud, Dorin, Delettrez à Rimmel, venant d'être reçu directement par J. S. MAUNSEL & Co. [illegible] rue de Chartres.

Sangsues Sangsues!

HONGROISES

DIX MILLE [illegible] J. S. MAUNSEL & CO.

A. D. & A. DORIOCOURT, NOTAIRES PUBLICS [illegible] ET LOUIS DUVIGNEAUD [illegible]

P. MALOCHEE,

—ENCOIGNURE—

CHARTRES ET CONTI,

Importation directe de FAIENCES, PORCELAINES, VERRERIES, ARTICLES DE MÉNAGE.

Assortiment Complet, GROS ET DETAIL.

[illegible] P. MALOCHEE

A. DREZ,

[illegible]

MAISON [illegible]

[illegible]

L. A. BELLANGER

[illegible]

WHISKY DEXTER.

[illegible] WHISKY DEXTER

[illegible]

R. B. MANNING

[illegible] ROTHSCHILD [illegible]

VENTE DE DRY GOODS

A bon marché

PEPIN & TURCOTTE,

131 ... RUE DU CANAL ... 131

[illegible] FLANELLE de Havre [illegible] DRAP [illegible] CONFECTIONS [illegible]

Bois de corde, Piquets, &c.

A VENDRE par B. PRADEL, [illegible] St. Charles ... 154

[illegible]

[illegible] Dépôt d'Articles Photographiques [illegible]

Southern Shoe Manufacturing Co. [illegible] New Orleans

[illegible]


482458